

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

20 JUIL. 2016

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le sept juillet

Bureau du Courrier

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 23 juin 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. CORSAN – FERCHAUD - LORIAUD – PLISSON – QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

Délibération N°2016-002-025: Modification des statuts suite à la fusion des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes

Vu le CGCT ;

Vu les statuts du SMIDDEST ;

Considérant que les régions Aquitaine et Poitou-Charentes membres du SMIDDEST depuis 2004 ont fusionné en une seule entité dénommée « Nouvelle Aquitaine »;


Considérant que la loi MAPTAM a modifié la dénomination de certaines collectivités ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de modifier les articles 1, 6.1 et 8 des statuts du SMIDDEST conformément à la version ci-annexée ;

Article 2. d'autoriser Madame La Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

La Présidente

Pascale GOT
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST